



PROJET PEDAGOGIQUE

PRESENTATION

Toujours dans un souci de développer et d'améliorer sa politique jeunesse, la municipalité de Rivesaltes a créé un poste de coordinateur afin de faire le lien et de mettre du sens entre les différents acteurs du service jeunesse.

Les réunions entre les équipes des structures jeunesse ont mis en lumière la « non » fréquentation des CM2 sur le Centre de Loisirs « L'hippocampe ».

Après concertations et discussions autour de cette tranche d'âge, il nous a semblé judicieux d'intégrer les CM2 au Club des Jeunes (ALSH adolescents) car la structure, les activités, les horaires répondaient plus favorablement à leurs attentes.

C'est ainsi que le groupe « passerelle » CM2 /6^{ième} est créé.

Les objectifs pédagogiques conduits sont les mêmes que ceux du Club des Jeunes :

Contribuer au développement et à l'épanouissement des jeunes.

Permettre aux jeunes de devenir des citoyens actifs, responsables et autonomes.

Favoriser l'insertion, le lien social et la mixité sociale.

Afin de mener à bien ces objectifs le CLUB des JEUNES reste la structure référence pour la tranche d'âge 13-17 ans et la Passerelle pour les 10-12 ans.

► Le PUBLIC

- Le public visé

Les jeunes concernés sont ceux qui entrent en CM2 et les 6^{èmes}.

L'accueil passerelle est envisagé pour les CM2. En effet nous proposons deux plannings d'activités un pour les 10-12 ans et un pour les 13-17 ans. Cela permet pour les 10-12 ans de favoriser les échanges entre les CM2 (futurs 6^{ème}) et les 6^{ème} qui sont déjà au collège. A leur rentrée au collège en septembre, les nouveaux seront plus à l'aise car ils auront fait des connaissances tout au long de l'année.

Les activités organisées par la passerelle sont réservées aux jeunes :

- résidant sur la commune,
 - dont l'un des parents réside sur la commune,
 - dont l'un des grands-parents au moins réside sur la commune,
 - dont l'un des parents est commerçant, artisan, chef d'entreprise ou propriétaire d'un bien sur la commune.
-
- L'information des familles

Un programme pour chaque période de vacances scolaires est adressé par courriel à l'adresse électronique des parents. Ce programme est mis à disposition sur la structure, mis en ligne sur le site internet de la ville et la page facebook Clubjeunes. Il est également distribué dans certains commerces de la commune. Des courriers informatifs sur les nouveaux projets ou d'éventuelles modifications, le suivi des inscriptions aux camps etc.....sont aussi régulièrement envoyés aux familles. De plus, lors de la visite des parents à l'occasion d'une inscription ou d'un paiement, l'accent est mis sur la convivialité, le dialogue et l'échange de point de vue, toujours enrichissant pour tous.

► LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La Passerelle articule ses objectifs pédagogiques en cohérence avec deux objectifs éducatifs du PEDT.

1- « *Renforcer l'accessibilité de tous à des activités sportives, artistiques, culturelles et citoyennes* ».

En favorisant :

- l'insertion

Accessibilité aux activités pour tous.

Travaux d'aménagement avec la réalisation d'un ascenseur afin de rendre accessible tous les niveaux du Club des Jeunes aux personnes à mobilité réduite.

Signature d'une convention avec « Hand'avant 66 » afin de répondre à des adolescents aux besoins particuliers.

Politique tarifaire de la ville conventionnée par la Caisse d'Allocation Familiale des P.O.

- la socialisation

Faire du Club LE LIEU de rencontres et d'échanges.

Respect et acceptation de l'autre dans le « vivre ensemble ».

2- « *Créer les conditions d'un épanouissement individuel de qualité* ».

En favorisant :

- l'autonomie

Inciter les jeunes à se gérer dans le choix des activités : par des temps libres ou chacun peut se positionner dans une activité qui lui plaît (gymnase, ping-pong, jeux de société, ordinateur,...) mais aussi à travers des retours d'activités et des gouters bilans où ils expriment leurs ressentis et attentes

Permettre à chacun de se positionner dans un groupe lors de ateliers proposés par les animateurs (au choix)

Créer les conditions propices aux déplacements.

- la mixité des genres et des tranches d'âges

Recherche de planifications d'activités mixtes afin que chacun y trouve son compte. Mise en place de grands jeux permettant de fédérer tout le groupe.

Création de la passerelle pour faciliter l'intégration au collège et les échanges avec le centre de loisirs l'hippocampe.

- La citoyenneté

Mise en place d'actions de sensibilisation et de prévention (les dangers d'internet, le harcèlement scolaire...)

Rendre le jeune plus actif et responsable (par sa participation, son positionnement et les débats proposés).

Animation du Conseil Municipal des Jeunes (développer des actions civiques et citoyennes). Le Conseil Municipal des Jeunes est composé d'une 20 aine de jeunes fréquentant les écoles Pons et Zay en classe de CM1 et CM2. Ils sont élus pour deux par classe.

► LES MODALITES D'EVALUATION

La fréquentation de la structure au quotidien est le principal « baromètre » de notre action.

Des états de présence via parascol nous permettent de pointer les jeunes. En fin d'année, ces états nous permettent d'avoir une courbe de fréquentation précise.

Par ailleurs nous questionnons les jeunes régulièrement à chaque fin de vacances afin d'évaluer les points positifs et négatifs des vacances écoulées et connaître leurs motivations et leurs envies.

Nous nous appuyons sur cette évaluation pour construire et adapter le planning des prochaines vacances.

De plus tous les deux trois ans nous réalisons une enquête auprès des jeunes afin de prendre connaissance de leur rythme périscolaire et extrascolaire. Ces enquêtes nous permettent d'évaluer leurs besoins et leurs attentes.

Aussi nous nous appuyons sur les éventuels retour des animateurs et intervenants.

Actuellement depuis la rentrée de Septembre 2019 nous avons inscrits 35 CM2 sur la structure.

► LES MOYENS

✓ L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Elle est composée d'un agent territorial titulaire à temps partiel employé par la Ville de Rivesaltes. Il s'agit de :

SERRES Sophie, Directrice de l'Accueil Collectif de Mineurs La Passerelle, agent d'animation titulaire du BPJEPS.LTP

- Dirige et coordonne l'ACM.
- participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique,
- met en œuvre l'élaboration et le suivi du projet pédagogique du service,
- élabore, coordonne, met en œuvre les projets d'activités du service,
- favorise la communication du service,
- veille à l'aspect réglementaire et sécuritaire du service,
- assure la gestion administrative,
- encadre, anime et gère le personnel du service.
- encaisse et saisie les inscriptions,

Toujours dans l'esprit de multiplier les échanges, pour ce travail je m'appuie sur **FONSAGRIVE Stéphane**, directeur de l'ACM « Club des Jeunes », Opérateur des Activités Physiques et Sportives et sur **PHULPIN Christelle**, directrice de L'ACM « L'hippocampe » titulaire du BPJEPS.LTP. Nous essayons de travailler ensemble nos objectifs opérationnels afin d'apporter plus de transversalité au niveau des différentes structures concernées.

Ces agents sont titulaires du **B.E.E.S.A.P.T.** et du **BEPJS.LPT**, qui leur permettent par équivalence au B.A.F.D. de prétendre à la Direction d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement ou d'un Centre de Vacances.

- Les animateurs B.A.F.A.

Leur implication dans le projet est ponctuelle. Ils sont embauchés par contrat à durée déterminée par la ville au gré des besoins tout au long de l'année, principalement pendant les vacances scolaires.

- La Formation.

Les jeunes qui passent le B.A.F.A pourront désormais bénéficier de l'expérience de l'équipe d'animation pendant leur stage pratique. L'agrément en ACM va donc nous permettre de valider les journées de stage pratique aux animateurs stagiaires qui donneront satisfaction.

✓ LA STRUCUTRE

Situé à la sortie nord de la ville, à côté du pont Jean Jacquet dans les locaux des anciens bains-douches communaux. La structure principale était composée de 2 grandes salles d'activités et de 2 pièces faisant office de bureau. En 2009 la ville de Rivesaltes entreprend des travaux d'extension.

Le Club des jeunes se dote alors d'une salle de sport de 200 m² et d'une salle de jeux de 135 m². Par ailleurs, en janvier 2017 la ville de Rivesaltes entreprend des travaux, pour la mise en conformité de l'établissement pour l'accessibilité PMR (personne à mobilité réduite), et pour l'agencement d'un pôle administratif de 70 m² comprenant : un hall d'accueil et de 2 bureaux.

✓ LE BUDGET

Le Club des Jeunes ne possède pas de budget propre à son fonctionnement. Les dépenses sont affectées directement au budget communal.

► LES DIFFERENTS MODE D'ACCUEIL

Pour les différents modes d'accueil le jeune doit remplir un dossier d'inscription ainsi qu'une fiche sanitaire (voir dossier inscription et règlement intérieur en annexe).

✓ L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

La Passerelle propose un accueil libre durant la période scolaire les mardis, jeudis de 17h00 à 18h00 et les vendredis de 14h à 18h00. Pour se faire ils doivent remplir un dossier d'inscription. Ils peuvent fréquenter la structure de manière libre, gratuite et de façon autonome à travers un cadre réglementaire.

Les jeunes bénéficient d'une mise à disposition permanente sur la structure de matériel afin de s'initier à la pratique de :

- Sports de table (tennis de table, carrom, baby-foot)
- Jeux de société,
- Six ordinateurs avec accès Internet,
- Divers sports collectifs de ballon,
- Du badminton, et mini-tennis,
- Play station.

Pour les jeunes qui le souhaitent une aide aux devoirs est proposée, pour ceux qui le désirent dans la réalisation de leurs devoirs (reformulation, explication).

Possibilité de travail en groupe pour la réalisation d'exposé avec l'accès à internet pour la réalisation de recherches. Mise en page, photocopies et assemblage de dossiers.

Un accueil a été mis en place le mercredi à la journée pour les CM2 avec possibilité de manger à la cantine. Nous avons donc adapté nos horaires. La structure est ouverte de 7h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h30. Les mercredis nous proposons des ateliers ou stages de découverte et/ou d'apprentissage (hip-hop, pêche, batucada...)

✓ L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

La Passerelle propose des activités de loisirs durant le temps extrascolaire.

Pour s'inscrire à ces activités, les jeunes doivent avoir rendu le dossier d'inscription complet ainsi que la fiche sanitaire et les photocopies des vaccinations et d'assurance extrascolaire. A chaque vacance Scolaire, un programme d'activité est proposé avec des activités à la ½ journée ou à la journée.

Pour ces jeunes un planning commun avec les 6^{ème} sera proposé et des temps de partage avec les CM2 de l'hippocampe seront proposés (activités ou sorties).

• Les activités de loisirs avec prestataire :

Proposées à la ½ journée ou à la journée, trois fois par semaine pour chaque vacance scolaire. Activités attractives, qui séduisent les adolescents.

Exemples, karting, aqualand, laser game, bowling, cinéma, activités aquatique, sports de pleine nature.

• Les ateliers d'apprentissage :

Proposés à la ½ journée sous forme d'atelier, stage ou animation pendant les vacances scolaires. Ils seront souvent menés avec des intervenants extérieurs spécialisés (ex: stage de théâtre, roller)

- Les activités d'animation :

Il s'agit d'activités sportives, artistiques ou manuelles menées par l'équipe d'animation (ex : atelier déco d'halloween, ateliers culinaires, badminton...)

- Les grands jeux :

Proposés à la ½ journée ou à la journée dans le cadre des périodes extrascolaires. Ils seront organisés suivant un fil conducteur, une thématique (interville, rallye-photo, street golf, loup garou). Ces animations seront proposées gratuitement et seront accessibles à tous.

Elles permettront de dynamiser la structure, de favoriser les rencontres et créer du lien entre jeunes. Elles seront menées par l'équipe d'animation.

- Les actions de sensibilisation :

Proposées durant les vacances scolaires à la ½ journée. C'est une action particulière mise en place afin de susciter l'intérêt des jeunes, les sensibiliser et modifier leur attitude pour qu'ils deviennent des citoyens responsables.

Ce type d'actions sera mené par l'équipe d'animation avec l'appui éventuel d'un partenaire.

Ex : action tri-sélectif en partenariat avec le sydetom 66.

✓ LES MINIS-SEJOURS

En hiver, les séjours ski :

Depuis plusieurs d'années, nous proposons aux préadolescents et adolescents de notre commune de découvrir ou de goûter à nouveau aux plaisirs des sports d'hiver et en particulier aux joies de la glisse. Ces séjours d'une semaine se déroulent pendant les vacances d'Hiver.

Axés sur l'initiation à la pratique du ski, ces camps suscitent un intérêt chez les jeunes et leurs familles.

En été, les séjours découverte :

- Les séjours découverte se déroulent principalement en été et permettent aux jeunes de découvrir un site bien particulier (surf sur la côte basque), un parc à thème (Port-Aventura, disneyland, Futuroscope...)

- Les camps permettent aux jeunes de découvrir, d'apprécier et de respecter un autre univers ou un autre milieu par la pratique d'activités sportives et de loisirs encadrées par des professionnels diplômés et selon la réglementation en vigueur.

Nos séjours et camps permettent à toutes les catégories d'âges, toutes les catégories sociales et culturelles de vivre de bonnes vacances en collectivité. Ces séjours ont un grand succès auprès des jeunes. De fait, de vivre ensemble sur une durée plus longue nous permet de mieux travailler les axes éducatifs de socialisation et d'autonomie.

De plus les thèmes choisis ont pour conséquence d'établir une mixité de genre qui un de nos objectif premier.

N.B. : Ce document sera à la disposition de nos partenaires, des familles et des animateurs saisonniers et stagiaires.